



**COMMUNE
DE
PONT-A-CELLES**

**Réf doc : SC CC 090216 Motion Dexia
Israël**

Séance du 16 FEVRIER 2009

Présents : Monsieur Jean-Marie BUCKENS, Bourgmestre f.f.
Mme et MM MESSE, KNAEPEN, PACZKOWSKI,
DUMONGH, DEHONT, Echevins
M. Carl LUKALU, Président du CPAS, siégeant avec
~~voix consultative~~
Mmes et MM PETITJEAN, PAINBLANC, GOISSE,
DUPONT, DELFORGE, DEMEURE, DEPASSE,
SERVAIS, LEMOINE, GLOIRE-COPPEE, BURY,
GARITTE-VERMEYEN, VANDAMME,
DELCOURT, PAQUET, RICHET, VRANKEN,
DRUINE, LIENARD, Conseillers communaux.
Monsieur Gilles CUSTERS, Secrétaire communal.

S.P. n° 3 – AFFAIRES GENERALES : Motion relative au financement des colonies israéliennes en territoire palestinien par la banque Dexia Israël - Approbation - Décision

Le Conseil communal, en séance publique ;

Vu l'article L1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Préoccupé depuis de nombreuses années par la situation dramatique du Proche-Orient ;

Réaffirmant sa conviction que la violence n'apportera aucune solution et que seule la voie du dialogue et de la négociation permettra de trouver une solution durable basée sur la légalité internationale telle que définie par les résolutions des Nations Unies (dont notamment les résolutions 194, 242, 338, 465, 1322, 1402 et 1403) permettant la création d'un Etat palestinien viable aux côtés d'Israël, internationalement reconnu dans des frontières sûres ;

Renouvelant son soutien à tous les Palestiniens et Israéliens qui oeuvrent courageusement en faveur d'une paix juste et durable ;

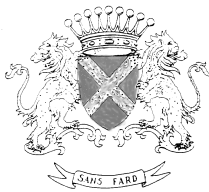
Ayant pris connaissance des informations contenues dans l'article du journal Le Soir du 8 novembre 2008 concernant le financement par la banque franco-belge Dexia, via sa filiale israélienne, du développement de colonies israéliennes en territoire palestinien en Cisjordanie et à Jérusalem-Est ;

Considérant l'amendement de Monsieur Charles PETITJEAN, Conseiller communal, visant à adopter la même motion que celle adoptée par le Gouvernement wallon ;

Considérant que cet amendement est rejeté par 3 voix pour et 20 contre (BUCKENS, MESSE, KNAEPEN, PACZKOWSKI, DUMONGH, PAINBLANC, GOISSE, DELFORGE, DEMEURE, DEPASSE, SERVAIS, LEMOINE, GOIRE-COPPEE, BURY, GARITTE-VERMEYEN, VANDAMME, DELCOURT, PAQUET, RICHET, DRUINE) ;

DECIDE, par 20 oui et 3 abstentions (PETITJEAN, VRANKEN, LIENARD) :

D'exiger l'application du droit international humanitaire dans la situation présente, en particulier la quatrième Convention de Genève du 12 août 1949 relative à la protection des personnes civiles, et de demander qu'il soit mis un terme aux restrictions imposées à la libre circulation des biens et des personnes dans les territoires palestiniens illégalement occupés par Israël depuis 1967.



**COMMUNE
DE
PONT-A-CELLES**

**Réf doc : SC CC 090216 Motion Dexia
Israël**

Séance du 16 FEVRIER 2009

Présents : Monsieur Jean-Marie BUCKENS, Bourgmestre f.f.
Mme et MM MESSE, KNAEPEN, PACZKOWSKI,
DUMONGH, DEHONT, Echevins
M. Carl LUKALU, ~~Président du CPAS~~, ~~siégeant avec~~
~~voix consultative~~
Mmes et MM PETITJEAN, PAINBLANC, GOISSE,
DUPONT, DELFORGE, DEMEURE, DEPASSE,
SERVAIS, LEMOINE, GLOIRE-COPPEE, BURY,
GARITTE-VERMEYEN, VANDAMME,
DELCOURT, PAQUET, RICHET, VRANKEN,
DRUINE, LIENARD, Conseillers communaux.
Monsieur Gilles CUSTERS, Secrétaire communal.

S.P. n° 3 – AFFAIRES GENERALES : Motion relative au financement des colonies israéliennes en territoire palestinien par la banque Dexia Israël - Approbation - Décision

De dénoncer le fait que, par l'intermédiaire de sa filiale israélienne, Dexia-Israël, anciennement dénommée Otzar Hashilton Hamekomi, spécialisée dans le financement des communes et collectivités locales israéliennes, Dexia participe au financement d'une politique illégale de colonisation du territoire palestinien.

D'attirer l'attention des dirigeants de Dexia sur le fait que de nombreux clients de Dexia pourraient, une fois informés des activités de leur banque en Israël, fermer leur compte au sein de cette institution, situation d'autant plus préjudiciable dans le contexte de la crise financière actuelle.

De sensibiliser et d'interpeller à ce sujet les membres du Conseil d'administration de Dexia ainsi que ses actionnaires publics, afin qu'il soit mis fin immédiatement à cette pratique contraire au droit international et qui soutient une stratégie d'enlèvement du conflit.

De transmettre la présente motion :

- à Monsieur Herman Van Rompuy, Premier Ministre, rue de la Loi 16 à 1000 Bruxelles ;
- à Monsieur Karel De Gucht, Ministre des Affaires étrangères, rue des Petits Carmes 15 à 1000 Bruxelles ;
- à Monsieur Charles Michel, Ministre de la Coopération au Développement, rue des Petits Carmes 15 à 1000 Bruxelles ;
- à Monsieur Rudy Demotte, Ministre-Président de la Région wallonne et de la Communauté française, rue Mazy 25/27 à 5100 Namur ;
- à Monsieur Philippe Courard, Ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique, Moulin de Meuse 4 à 5000 Namur ;
- à Monsieur Paul Furlan, Président de l'asbl Union des Villes et Communes de Wallonie, rue de l'Etoile 14 à 5000 Namur ;
- à Monsieur Francis Vermeiren, Président du Conseil d'Administration du Holding communal, rue du Moniteur 8 à 1000 Bruxelles ;
- à Monsieur Jean-Luc Dehaene, Président du Conseil d'Administration de la S.A. Dexia-Holding, Place Rogier 11 à 1210 Bruxelles ;



**COMMUNE
DE
PONT-A-CELLES**

**Réf doc : SC CC 090216 Motion Dexia
Israël**

Séance du 16 FEVRIER 2009

Présents : Monsieur Jean-Marie BUCKENS, Bourgmestre f.f.
Mme et MM MESSE, KNAEPEN, PACZKOWSKI,
DUMONGH, DEHONT, Echevins
M. Carl LUKALU, Président du CPAS, siégeant avec
~~voix consultative~~
Mmes et MM PETITJEAN, PAINBLANC, GOISSE,
DUPONT, DELFORGE, DEMEURE, DEPASSE,
SERVAIS, LEMOINE, GLOIRE-COPPEE, BURY,
GARITTE-VERMEYEN, VANDAMME,
DELCOURT, PAQUET, RICHET, VRANKEN,
DRUINE, LIENARD, Conseillers communaux.
Monsieur Gilles CUSTERS, Secrétaire communal.

S.P. n° 3 – AFFAIRES GENERALES : Motion relative au financement des colonies israéliennes en territoire palestinien par la banque Dexia Israël - Approbation - Décision

- aux membres du Conseil d'Administration de la S.A. Dexia-Holding, Place Rogier 11 à 1210 Bruxelles ;
- à Monsieur Mario Franssen, Mouvement « Intal », Chaussée de Haecht 53 à 1210 Bruxelles.

Ainsi fait en séance, date que dessus.

PAR LE CONSEIL

**Le Secrétaire Communal,
(s) G. CUSTERS.**

Le Secrétaire Communal,

G. CUSTERS.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Le Président,
(s) J-M BUCKENS.**

Le Bourgmestre ff,

J-M BUCKENS